

Bureau du 4 juillet 2005

Décision n° B-2005-3396

commune (s) : Lyon 8°

objet : **Mise à disposition de l'Opac du Grand Lyon des immeubles situés 61 et 61 ter, rue Villon par bail emphytéotique**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 21 juin 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine a exercé son droit de préemption lors de la vente des immeubles situés 61 et 61 ter, rue Villon à Lyon 8°, en vue de la mise à disposition d'un organisme de construction et de gestion de logements sociaux dans le cadre de la mise en œuvre du programme local de l'habitat.

Cette mise à disposition se ferait par bail emphytéotique d'une durée de 55 ans avec :

- un droit d'entrée de 252 947 €,
- un loyer à l'euro symbolique pendant 35 ans (soit 35 €), payable avec le droit d'entrée,
- un loyer annuel de 12 700 € après la 35^e année.

Ces deux immeubles comportent chacun six logements de type T1.

A l'issue du bail, le transfert desdits immeubles se ferait au profit de la Communauté urbaine sans indemnité.

Le coût global pour l'Opac du Grand Lyon s'élèverait donc à 506 982 € pour un coût d'acquisition par la Communauté urbaine de 415 000 € ;

Vu ledit bail emphytéotique ;

DECIDE

1° - Approuve la mise à disposition de l'Opac du Grand Lyon par bail emphytéotique des immeubles situés 61 et 61 ter, rue Villon à Lyon 8°.

2° - Autorise monsieur le président à signer ledit bail.

3° - La recette correspondante d'un montant de 252 947 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 752100 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,